

## GAINDE CHALLENGE ENTREPRENDRE

## 5<sup>ème</sup> Edition



# **REGLEMENT DU CONCOURS**

Organisé par GAINDE 2000

**JUIN 2019** 



Tél: (221) 33 859 39 99 Fax: (221) 33 824 17 24 www.gainde2000.sn



Le présent règlement régit les règles d'organisation et de fonctionnement du concours GAINDE CHALLENGE ENTREPRENDRE, ci-après dénommé 'Le CHALLENGE';

Ci-dessous définies, les règles concernant le concours dans le « **Développement de Logiciels Innovants** ».

La participation au CHALLENGE emporte pleinement prise de connaissance et totale adhésion au dit règlement, sous peine de disqualification.

## 1. LES CRITERES D'ELIGIBILITE

Le Challenge est ouvert aux étudiants en fin de cycle de formation initiale, jouissant d'une inscription en cours dans l'un des établissements ciblées par le concours.

## 2. LA PARTICIPATION AU CHALLENGE

Chacun des établissements ciblés ci-dessus organise une sélection interne afin de proposer la meilleure équipe ayant des aptitudes, des compétences et un potentiel réel pour l'entreprenariat.

La composition définitive des équipes est communiquée à GAINDE 2000, au plus tard, avant la date officielle de présentation des équipes arrêtée dans le planning. Les changements sont tolérés jusqu'à hauteur de 50% de l'effectif de l'équipe, au-delà celle-ci est disqualifiée. Idem en cas modification de la composition d'une équipe après la date officielle de présentation.

Les équipes sélectionnées se retrouvent en phase finale sous l'encadrement d'agents de GAINDE 2000 coptés comme coachs.

## 3. LE DEROULEMENT DU CHALLENGE

Le CHALLENGE débutera par un après-midi 'Portes ouvertes' qui permet aux équipes des établissements de découvrir GAINDE 2000 et de mieux connaître la nature de ses produits, services et méthodes de travail.

A l'issue des portes ouvertes, un coach est affecté à chaque équipe. Celui-ci servira d'interface entre GAINDE 2000 et l'équipe.

Pendant toute la durée du CHALLENGE, les équipes sont autonomes dans l'organisation et la conception du livrable attendu.

#### 4. LE PLANNING DU CHALLENGE

Le planning retenu est communiqué aux différents établissements et aux équipes respectives par correspondance et par mail via l'adresse : GaindeChallengeEntreprendre@gainde2000.sn.

Il est également disponible sur la page facebook du CHALLENGE.



Tél: (221) 33 859 39 99 Fax: (221) 33 824 17 24 www.gainde2000.sn



Toute modification ultérieure du planning sera communiquée par les mêmes canaux d'information.

## 5. L'EVALUATION DES EQUIPES

#### 5.1. Les Critères

Les équipes sont évaluées sur la base des critères suivants:

Pour le Développement de Logiciels Innovants

Présentation de l'entreprise
Dossier de présentation
Entretien de découverte
Produit
Architecture (langage, technologies, composantes)
Qualité du code*
Convivialité
Performance
Qualité de la présentation
Qualité support/documentation
Entretien de présentation

#### 5.2. Les Etapes

L'évaluation des équipes est réalisée en deux (03) étapes :

## 1ère Etape -Par un jury interne, sur la base des dossiers de présentation des équipes

Le dossier de présentation des équipes devra comprendra :

- La description de la composition de l'équipe :
  - o Présentation de son mode de constitution (groupe existant, sélection interne...);
  - o Communication des CV des membres de l'équipe.
- Le dispositif d'accompagnement prévu par l'école :
  - Dispositif d'encadrement mis en place par l'école;
  - o Participation précédente ou non de l'école à des challenges d'entreprenariat.
- Une lettre de motivation de l'équipe pour justifier de l'intérêt de l'équipe à participer au Startup Challenge et son choix pour l'entreprenariat.



Tél: (221) 33 859 39 99

Fax: (221) 33 824 17 24

www.gainde2000.sn



A l'issue de cette étape, seize (16) équipes seront sélectionnées sur la base des critères cités ci-dessus.

Après cette première sélection, le challenge se poursuivra pendant cinq (05) semaines et se terminera par une évaluation en deux (02) autres étapes :

#### 2èmeEtape - Par un jury interne, sur la base des livrables des équipes

Cette étape permet de sélectionner les quatre (04) meilleures équipes finalistes sur la base des applications développées ainsi que la documentation produite (Cf. livrables.)

### \*Relativement à la communication des codes sources des logiciels développés

Elles sont exclusivement requises, en tout ou partie, par le jury, aux fins de la vérification de leurs qualités. Faute d'éléments pour en juger, une note minimale sera attribuée à l'application par le jury.

### 3èmeEtape - Par un jury externe, lors d'un entretien oral

Pour cette ultime étape, les quatre (04) équipes finalistes seront invitées à défendre oralement leurs projets devant un jury de professionnels.

## 6. LA RECOMPENSE

Les deux (02) équipes gagnantes bénéficieront:

- d'un prix d'un montant de 1000 000 FCFA pour la création d'une entreprise ;
- d'une incubation de 12 mois dans les locaux de GAINDE 2000 ;
- de l'attribution de contrat (s) de sous-traitance par GAINDE 2000.

## 7. LES CONDITIONS DE L'INCUBATION

Les deux (02) équipes lauréates du CHALLENGE bénéficieront des conditions suivantes pendant leur année d'incubation :

- l'appui à la création d'entreprise avec la mise à disposition du capital de départ;
- l'attribution d'un ou de plusieurs contrats de sous-traitance;
- la mise à disposition de locaux pour démarrer l'activité;
- la fourniture de mobilier de bureaux, téléphone, ordinateurs et de toutes les commodités nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise ;
- un encadrement par le Management de GAINDE 2000 ;
- la collaboration avec la communauté d'experts de GAINDE 2000 ;
- l'accompagnement à la pérennisation de l'activité de l'entreprise à l'issue de l'année d'incubation:
- la poursuite éventuelle du partenariat au terme de l'incubation.



Tél: (221) 33 859 39 99 Fax: (221) 33 824 17 24 www.gainde2000.sn



## 8. ANNULATION / SUSPENSION DU CHALLENGE

Le CHALLENGE peut être suspendu voire annulé (selon la gravité et/ou la durée de l'événement) en cas de :

- La survenance d'un évènement de force majeure (tel que défini par la jurisprudence sénégalaise) rendant impossible la poursuite du CHALLENGE ;
- En cas de fraude de quelque nature que ce soit.

## 9. CONFIDENTIALITE DES PROJETS ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les membres du jury sont tenus à une obligation de confidentialité.

Les projets présentés par les différentes équipes ne feront pas l'objet d'une publication sauf :

- pour les projets des deux (2) équipes lauréates ;
- en cas d'acceptation par les étudiants que leurs travaux soit rendu public.

Les productions intellectuelles réalisées dans le cadre du CHALLENGE sont la propriété de leurs auteurs.

Fait à Dakar, le2019	
	Pour GAINDE 2000
Lu et Approuvé, le,	
Les membres de l'Equipe	<u>Signatures</u>
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	



Tél: (221) 33 859 39 99

Fax: (221) 33 824 17 24

www.gainde2000.sn